



	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010	Date d'émission : 25.09.2013 Date de révision : 15.10.2017
	Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite	Page : 1 / 7

SECTION 1: Identification de la substance / du mélange et de la société / de l'entreprise

1.1	Identificateur de produit	
	Dénomination :	Arôme d'ambiance (isopropyl nitrite)
	Numéro d'identification :	Non spécifié
	Numéro d'enregistrement :	Non spécifié
1.2	Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées	
	Utilisation pertinente :	Arôme d'ambiance
	Utilisations déconseillées :	Non spécifiées
1.3	Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité	
	Fournisseur :	Com. Out Développement
	Lieu des activités ou siège :	8 square Sainte Croix de la Bretonnerie 75004 Paris France
	Téléphone :	0148051448 (lundi au vendredi – 10h /17h)
	Personne responsable :	pmarin@comout.com
1.4	Numéro d'appel d'urgence	
	Centre antipoison : consulter le site www.centres-antipoison.net Centre antipoison de Paris : 0140054848	

SECTION 2: Identification des dangers

2.1	Classification de la substance :	Le produit est classé comme produit dangereux, Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.	
	Effets dangereux pour la santé :	Toxique par ingestion et par inhalation,	
	Effets dangereux pour l'environnement :	Ne sont pas classés	
	Effets physico-chimiques :	Hautement inflammable	
	Classification de la substance ou du mélange		
	Classification selon (ES) 1272/2008 :	Code de classe et de catégorie de danger :	Code des phrases standard de danger :
		Flam. Liq. 2	H225
		Acute Tox. 4	H302
		Acute Tox. 4	H332
		Skin Irrit. 2 Eye Irrit 2 STOT SE 3	H315 H319 H335
	Classification selon 67/548/CEE :	Classification :	Phrases "R" :
		F Xn Xi	11 20/22 36/37/38
2.2	Éléments d'étiquetage		
	Symboles de danger :	 	
	Mention d'avertissement :	danger	
	Phrases standard de danger :	H225 Liquide et vapeurs très inflammables H302 Nocif en cas d'ingestion H332 Nocif par inhalation H315 Provoque une irritation cutanée. H319 Provoque une sévère irritation des yeux H335 Peut irriter les voies respiratoires.	

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010	Date d'émission :	25.09.2013
		Date de révision :	15.10.2017
		Page :	2 / 7
Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite			

	Instructions de sécurité :	P 102 Tenir hors de portée des enfants P 210 Tenir à l'écart des flammes nues – Ne pas fumer P 261 Éviter de respirer les vapeurs P 262 Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. P 271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé P 378 Utiliser de la mousse, du CO ₂ ou de l'eau pour l'extinction
2.3	Autres dangers	Les mélanges et composants ne sont pas classés comme PBT ou vPvB, les composants ne sont pas, à la date de rédaction de la fiche de données de sécurité, repris dans l'annexe XIV de la directive REACH ni dans la liste des produits potentiels pour l'annexe XIV de la directive REACH.

SECTION 3: Composition / informations sur les composants					
3.1 Composants					
nom de la substance	concentration	Numéro d'index CAS	Classification		
			Classification selon 67/548/CEE	Classification selon (ES) 1272/2008	
Isopropyl nitrite	80%-88%	541-42-4	208-779-0	Flam Liq. 2 Acute Tox. 4 Acute Tox. 4	H225 H302 H332
Propan-2-ol	12%-20%	67-63-0	200-661-7	Flam Liq. 3 Acute Tox. 4 Skin Irrit 2 Eye Irrit. 2 STOT SE 3	H226 H332 H315 H319 H335

SECTION 4: Premiers secours									
4.1	Description des premiers secours Tenir compte de la sécurité personnelle du sauveteur et de celle de la victime. En cas de besoin d'assistance médicale, présenter au médecin cette liste de données de sécurité ou, si elle n'est pas disponible, l'emballage ou l'étiquette du produit. Si des problèmes de santé apparaissent ou en cas de doute et dans les cas d'ingestion accidentelle et d'atteinte des yeux, rechercher dans tous les cas une assistance médicale et présenter les informations de cette liste de données de sécurité.								
	<table border="1" style="width: 100%;"> <tr> <td style="width: 30%;">En cas d'inhalation :</td> <td>En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, appliquer une méthode de respiration artificielle. Consulter un médecin.</td> </tr> <tr> <td>Par contact avec la peau :</td> <td>Laver à l'eau courante et au savon. Consulter un médecin.</td> </tr> <tr> <td>Par atteinte des yeux :</td> <td>Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.</td> </tr> <tr> <td>En cas d'ingestion :</td> <td>Ne rien placer dans la bouche des personnes ayant perdu conscience. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.</td> </tr> </table>	En cas d'inhalation :	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, appliquer une méthode de respiration artificielle. Consulter un médecin.	Par contact avec la peau :	Laver à l'eau courante et au savon. Consulter un médecin.	Par atteinte des yeux :	Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.	En cas d'ingestion :	Ne rien placer dans la bouche des personnes ayant perdu conscience. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.
En cas d'inhalation :	En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. Si la victime ne respire pas, appliquer une méthode de respiration artificielle. Consulter un médecin.								
Par contact avec la peau :	Laver à l'eau courante et au savon. Consulter un médecin.								
Par atteinte des yeux :	Rincer les yeux à l'eau courante pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin.								
En cas d'ingestion :	Ne rien placer dans la bouche des personnes ayant perdu conscience. Rincer la bouche à l'eau. Consulter un médecin.								
4.2	Principaux symptômes et effets, aigus et différés L'inhalation ou l'ingestion du produit entraîne un rougissement du visage, des céphalées en pulsions, une forte tachycardie, de la faiblesse, une perte d'orientation, un changement d'humeur, des nausées et une perte de conscience. Le contact avec la peau ou les yeux peut provoquer une irritation. En cas de contact cutané intense et de longue durée peut apparaître une forte irritation cutanée.								
4.3	Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires Aucun traitement immédiat ni spécifique n'est connu. Les antidotes et contre-indications ne sont pas connus.								

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie	
5.1	Moyens d'extinction
Convenants :	CO ₂ , mousse (légère, moyenne, lourde), pas d'eau

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010	Date d'émission :	25.09.2013
		Date de révision :	15.10.2017
		Page :	3 / 7
Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite			

	Inconvénients :	Non spécifiées
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange Des produits toxiques de combustion apparaissent, avec une forte chaleur irradiante	
5.3	Conseils aux pompiers Équipement de protection contre la chaleur irradiante, appareils respiratoires	

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle	
6.1	Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Ne pas respirer les vapeurs, limiter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un vêtement de protection et des gants, si besoin des lunettes de protection ou un écran de visage et un moyen efficace de protection des voies respiratoires. Dans les locaux fermés, il est nécessaire d'assurer la ventilation.
6.2	Mesures pour la protection de l'environnement Éviter toute fuite et ne pas renverser, sauf en cas de risque personnel. Éviter l'atteinte des canalisations. Empêcher la libération du produit dans l'environnement.
6.3	Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Récouter mécaniquement, laisser les restes se mélanger à un sorbant convenable, par exemple de la sciure de bois, et placer dans un conteneur pour liquidation.
6.4	Références à d'autres sections Sections 7, 8 et 13

SECTION 7: Manipulation et stockage	
7.1	Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Ne pas respirer les vapeurs, limiter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser un vêtement de protection et des gants, si besoin des lunettes de protection ou un écran de visage. Les vapeurs des produits volatils forment avec l'air, sous haute concentration, un mélange explosif. Utiliser seulement dans des locaux bien ventilés avec amenée d'air frais. Remarque importante : Ne pas utiliser de lentilles de contact lors du travail.
7.2	Conditions de stockage sûr, y compris éventuelles incompatibilités Stocker en emballage fermé, dans des locaux ventilés et à une température inférieure à 15 °C. L'entrepôt doit être muni d'une boîte de pharmacie et d'une source d'eau potable.
7.3	Utilisations finales particulières Non spécifiées

SECTION 8: Contrôles de l'exposition / protection individuelle					
8.1	Paramètres de contrôle Mesures générales de sécurité et d'hygiène du travail. En cours de travail, ne pas manger, boire ni fumer. Avant toute interruption et après le travail, se laver les mains à l'eau chaude et au savon, traiter avec une crème réparatrice. Limites d'exposition selon l'arrêtée n° 361/2007 Sb :				
	Dénomination du produit (du composant) :	CAS	PEL mg/m ³	NPK-P mg/m ³	Remarque :
	Non spécifié				
	Valeurs limites des index de tests biologiques (432/2003 Sb, annexe 2) :		Non spécifié		
	DNEL	Non spécifié			
	PNEC	Non spécifié			

8.2	Contrôles de l'exposition Mesures générales de sécurité et d'hygiène du travail. En cours de travail, ne pas manger, boire ni fumer. Avant toute interruption et après le travail, se laver les mains à l'eau chaude et au savon, traiter avec une crème réparatrice. Limitation de l'exposition du personnel Protection des voies respiratoires :	Demi-masque avec filtre contre les émanations organiques
------------	---	--

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010 Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite	Date d'émission :	25.09.2013
	Date de révision :	15.10.2017
	Page :	4 / 7

Protection des yeux :	Lunettes de protection, fermées, ou écran de visage
Protection des mains :	Gants de protection. Il est nécessaire de respecter la durée d'utilisation des gants, recommandée par le fabricant.
Protection de la peau :	Vêtement de travail avec traitement antistatique
Limitation d'exposition de l'environnement	
Limiter par tous les moyens techniques possibles les risques de contamination des eaux de surface, de la nappe phréatique et du sol.	

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1	Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles	
	Aspect :	Liquide
	Odeur :	L'information n'est pas disponible
	Masse moléculaire :	L'information n'est pas disponible
	Seuil olfactif :	L'information n'est pas disponible
	pH (sous 20°C) :	Ne se mesure pas
	Point de fusion / point de congélation (°C) :	L'information n'est pas disponible
	Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition (°C) :	Sup. 35°C (isopropyl nitrite)
	Point d'éclair (°C) :	- 23°C (isopropyl nitrite)
	Taux d'évaporation :	L'information n'est pas disponible
	Inflammabilité :	L'information n'est pas disponible
	Limite d'inflammabilité ou d'explosivité :	
	limite supérieure (% en volume) :	Ne se mesure pas
	limite inférieure (% en volume) :	Ne se mesure pas
	Pression de vapeur :	L'information n'est pas disponible
	Densité de vapeur :	L'information n'est pas disponible
	Densité relative (20°C) :	0,86 g/cm ³ (isopropyl nitrite)
	Solubilité :	L'information n'est pas disponible
	Coefficient de partage n-octanol / eau :	L'information n'est pas disponible
	Température d'auto-inflammabilité :	L'information n'est pas disponible
	Température de décomposition :	L'information n'est pas disponible
	Viscosité :	L'information n'est pas disponible
	Propriétés explosives :	L'information n'est pas disponible
	Propriétés comburantes :	L'information n'est pas disponible
9.2	Autres informations	
	Ne sont pas disponibles	

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1	Réactivité Données non spécifiées
10.2	Stabilité chimique Données non spécifiées
10.3	Possibilité de réactions dangereuses Données non spécifiées
10.4	Conditions à éviter Aucune en cas d'utilisation compétente
10.5	Matières incompatibles Acides, alcool
10.6	Produits de décomposition dangereux La combustion produit des oxydes toxiques d'azote.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1	Informations sur les effets toxicologiques
	a) Toxicité aiguë Les informations ne sont pas disponibles ; le produit est classé comme nocif par ingestion ou par inhalation.
	b) Corrosion / irritation cutanée Irritant pour la peau.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010 Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite	Date d'émission :	25.09.2013
		Date de révision :	15.10.2017
		Page :	5 / 7

c) Lésions oculaires graves / Irritation oculaire Irritant pour les yeux
d) Sensibilisation respiratoire ou cutanée Sur base des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.
e) Mutagénèse sur les cellules germinales Sur base des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.
f) Cancérogénicité Sur base des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.
g) Toxicité pour la reproduction Sur base des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.
h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique Irritant pour les voies respiratoires
h) Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée Sur base des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.
i) Danger par aspiration Sur base des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.

SECTION 12: Informations écologiques


12.1 Toxicité	
Poissons	Les données ne sont pas disponibles.
Algues	Les données ne sont pas disponibles.
Daphnies	Les données ne sont pas disponibles.
Bactéries	Sur base des informations disponibles, les critères de classification ne sont pas atteints.
12.2 Persistance et dégradabilité	La substance (isopropyl nitrite) est très volatile et, au contact de l'eau, s'évapore rapidement dans l'atmosphère. Elle fait partie des produits à biodégradabilité rapide.
12.3 Potentiel de bioaccumulation	Aucun effet significatif ni risque critique n'est connu.
12.4 Mobilité dans le sol	Aucun effet significatif ni risque critique n'est connu.
12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB	Le produit n'est pas estimé comme PBT ni vPvB
12.6 Autres effets néfastes	Nocif pour les organismes aquatiques.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets	
a)	Méthodes convenant à l'élimination de la substance ou du produit et des emballages pollués : Les restes de produit, les matériaux pollués et les emballages vides non consignés doivent être liquidés par le producteur de déchets en accord avec la loi sur les déchets et immondices. Les emballages utilisés, dûment vidés, doivent être remis à un point de collecte des emballages utilisés. Les emballages avec des restes de produit doivent être déposés à un endroit spécifié par la commune pour les déchets dangereux ou remis à une personne compétente pour le traitement des déchets dangereux. Numéro de déchet : 160508
b)	Caractéristiques physico-chimiques qui peuvent influencer le traitement des déchets : Le produit est classé comme dangereux pour la santé humaine.

c)	Limitation d'élimination des déchets par l'intermédiaire de la canalisation : Ne pas mélanger avec les immondices communales. Ne pas liquider dans les canalisations ni dans les cours d'eau.
d)	Mesures spécifiques de sécurité pour le traitement recommandé des déchets : Ne sont pas spécifiées.

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010	Date d'émission : 25.09.2013 Date de révision : 15.10.2017
	Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite	Page : 6 / 7

SECTION 14: Informations relatives au transport				
14.1	UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropyl nitrite)			
	Numéro UN : 1993			
14.2	Nom d'expédition des Nations Unies			
	<i>Transport routier ADR :</i>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropyl nitrite)		
	<i>Transport ferroviaire RID :</i>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropyl nitrite)		
	<i>Transport maritime IMDG :</i>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropyl nitrite)		
	<i>Transport aérien ICAO/IATA :</i>	LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A (isopropyl nitrite)		
14.3	Classes de danger pour le transport			
	<i>Transport routier ADR</i>	<i>Transport ferroviaire RID</i>	<i>Transport maritime IMDG :</i>	<i>Transport aérien ICAO/IATA :</i>
	3	3	3	3
	Classification			
	<i>Transport routier ADR</i>	<i>Transport ferroviaire RID</i>		
	F1	F1		
14.4	Groupe d'emballage			
	<i>Transport routier ADR</i>	<i>Transport ferroviaire RID</i>	<i>Transport maritime IMDG :</i>	<i>Transport aérien ICAO/IATA :</i>
	II	II	II	II
	Symboles de danger (Kemler)			
	<i>Transport routier ADR</i>			
	33			
	Symboles de sécurité			
	<i>Transport routier ADR</i>	<i>Transport ferroviaire RID</i>	<i>Transport maritime IMDG :</i>	<i>Transport aérien ICAO/IATA :</i>
				
	Remarque: Code pour les tunnels : D/E			
	<i>Transport routier ADR</i>	<i>Transport ferroviaire RID</i>	<i>Transport maritime IMDG :</i>	<i>Transport aérien ICAO/IATA :</i>
			Polluant maritime : pas EmS : F-E, S-E	PAO: 353 CAO: 364
14.5	Dangers pour l'environnement			
	Le produit n'est pas dangereux pour l'environnement;			
14.6	Précautions particulières à prendre par l'utilisateur			
	Non spécifiées			
14.7	Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC			
	Ne se fait pas.			

SECTION 15: Informations réglementaires	
15.1	Réglementation / législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement Directive CE 1907/2006 (REACH) Directive CE 1272/2008 (CLP)
15.2	Évaluation de la sécurité chimique Pas

SECTION 16: Autres informations	
a)	Modifications faites dans la fiche de données de sécurité dans le cadre de la révision : aucune
b)	Clef ou légende des abréviations :
	CAS Identificateur numérique univoque, utilisé en chimie pour les produits et substances chimiques
	CLP Classification, indication, emballage
	EC50 Concentration de substance avec atteinte de 50 % de la population

	FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010	Date d'émission :	25.09.2013
		Date de révision :	15.10.2017
		Page :	7 / 7
Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite			

IC50	Concentration entraînant 50 % de blocage
LC50	Concentration mortelle de substance, entraînant la mort de 50 % de la population
LD50	Dose mortelle de substance, entraînant la mort de 50 % de la population
EINECS	Liste européenne des substances chimiques existant sur le marché
EmS	Plan d'urgence
ICAO	Organisation internationale de transport civil aérien
IATA	Association internationale des transporteurs aériens
IMDG	Transport maritime international de produits dangereux
MFAG	Brochure de premiers soins
MARPOL	Convention internationale contre la pollution depuis les bateaux
REACH	Enregistrement, estimation et limitation des produits chimiques (Directive du Parlement européen et du Conseil (CE) n° 1907/2006)
vPvB	Hautement persistant et hautement bio-accumulatif
IBC M	Directive internationale pour la construction et l'équipement des bateaux pour le transport général de produits chimiques dangereux
Flam. Liq. 2	Liquides inflammables, catégorie 2
Flam. Liq. 3	Liquides inflammables, catégorie 3
Acute Tox. 4	Toxicité aiguë, catégorie 4
Skin Irrit. 2	Corrosif/irritant pour la peau, catégorie de danger 2
Eye Irrit. 2	Lésions oculaires graves/irritation oculaire, catégorie de danger 2
STOT SE 3	Toxicité spécifique pour certains organes cibles — Exposition unique, catégorie de danger 3, Irritation des voies respiratoires
F	Très inflammable
Xn	Nocif
Xi	
c)	Importants renvois à la littérature et aux sources de données Non spécifiés
d)	Liste des phrases standard sur les dangers et / ou instructions de sécurité d'emploi
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H302	Nocif en cas d'ingestion
H332	Nocif par inhalation
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
R10	Inflammable
R20	Nocif par inhalation
R36/37/38	Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R37/38	Irritant pour les voies respiratoires et la peau.
R11	Hautement inflammable
R20/22	Nocif par inhalation et par ingestion
P 102	Tenir hors de portée des enfants
P 210	Tenir à l'écart des flammes nues – Ne pas fumer
P261	Éviter de respirer les vapeurs
P 262	Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.
P 271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé
P 378	Utiliser de la mousse ou du CO ₂
e)	Instructions pour la formation Formation concernant la manipulation de produits chimiques selon la loi sur la sécurité et l'hygiène du travail.
f)	Autres informations Non spécifiées

	<p style="text-align: center;">FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ selon (ES) 1907/2006, dans le sens de (EU) 453/2010</p> <p style="text-align: center;">Arôme d'ambiance / Isopropyl nitrite</p>	Date d'émission : Date de révision : Page :	25.09.2013 15.10.2017 8 / 7
--	---	---	---------------------------------------